L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 JUIN 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUY & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $12; par semestre, $7; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $4.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces insérées, plusieurs à tour de rôle dans les éditions parues du journal, paieront $1 20 la ligne pour la première insertion, et 60 CENTS la ligne pour chaque insertion.
Les annonces insérées de la page différentielle paieront $1 50 le mesé pour chaque insertion.
Les annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page différentielle, paieront $20 le mètre carré parmesé.
Les premières faisant régulièrement et souvent des changements, ont les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, lui assurant qu'il sera souvent vues d'un; mais dans aucun cas, n'est exemptée de dépense $5 par mesé.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dans le nombre d'insertions ne sont pas indiqué seront publiées sur ordre.
Les annonces des personnes faisant régulièrement de la place sont sont envoyée à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 24 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 4½ heures, sur les deux—La fonds d'une épicerie situé que les meubles et-Fetz qui s'y trouvent, située au No 212, rue de la Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier. Et à 10 heures A. M., à son entrepôt, No 24, rue Jefferson: un lot de meubles de lux ous et articles divers.

Par O. Lebermann, à la salle d'encan, rue de Chartres—Lot colonne de bottes, 100 cartons de chapeaux, et 150 lots d'ameublements de salons.

Par Hofman, Marks & Co, au No 52 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et chapeaux paille de fantaisie.

Par H. Scott, au No 66 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, chaussures, &c.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Farine.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93, Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui à 10 heures A. M., à son entrepôt, No 20 rue Jefferson, District, à l'adjudication d'un lot de meubles et d'Ustensiles, consistant d'un bon coffre-fort; et à 3 heures P. M., sur les lieux, No 212 rue de la Vieille-Levée, entre celles de l'Hôpital et de Quartier, même District, du fonds d'une épicerie, &c.

Voir aux annonces.

Farine.—L'attention des marchands de farine et des boulangers est appelée sur la vente de 1700 barils de farine, annoncé ce jour au matin, à 11 heures, sur la Levée, devant le rue Girod, par M. D. E. Morphy, vendeur.

Les Faits accomplis.

C'est une très facile et très commode théorie que celle des faits accomplis, bien qu'elle ne soit si neuve et nouvelle. Ce n'est pas une théorie de justification, c'est simplement une théorie de commission. Aussi n'est-il pas surprenant que, dans le pays de positivisme par excellence, où, une situation étant donnée, il est de règle d'en tirer le meilleur parti (make the best of it), cette théorie trouve des défenseurs et des adhérents. A vrai dire, elle n'est pas nouvaise absolument, car, en matière de faits, rien n'est absolu, tout est relatif; mais n'est en cela qu'elle est dangereuse, en ce sens qu'en créant des précédents, elle peut autraiter beaucoup plus loin qu'il n'est utile d'aller.

Accepter les faits accomplis, c'est faire de nécessité vertu. Un peuple vaincu se soumet à la force, il accepte les conditions du vainqueur, mais il ne va pas au-devant de ces conditions. Le peuple du Sud a accepté les conséquences de la guerre: le rétablissement de l'Union et l'abolition de l'esclavage. Il s'agissait de deux faits indubitablement accomplis par le triomphe des armes fédérales. Lutter contre ces faits eût été une folie, n'en réjouir une hypocrisie: se résigner à leur présence était sage. Tout le monde a été d'accord sur ce point. Seulement de ce qu'il est également sage d'admettre comme fait accompli tout ce qu'il plaira au parti radical, maintenant en possession d'une majorité législative, de décréter? Cela n'est sage qu'autant que cela est nécessaire, c'est-à-dire utile. Aussi est-ce le cas de dire: "Distinguons."

Le parti radical a établi dans le Sud le suffrage universel des noirs et le suffrage restreint des blancs, de manière à assurer la prépondérance à la race africaine dans les élections qui ont eu lieu pour établir des gouvernements civils avec de nouvelles constitutions, et dans les élections qui auront lieu pendant une assez longue période de temps. Ce système de reconstruction du Congrès est sur le point de passer à l'état de fait accompli au moins dans une certaine mesure.

Un de nos confrères, le *Crescent*, devançant l'événement, vient de publier deux articles, d'ailleurs écrits avec un remarquable talent, dans lesquels il conseille au peuple du Sud d'accepter ces faits, considérés déjà par lui comme accomplis, pour base en point de départ d'une politique future. "Si, dit-il, il faut, par nécessité, se soumettre à ces faits, pendant une période de temps indéfinie, il est de toute évidence qu'il convient de les reconnaître sincèrement et de se mettre promptement à l'œuvre pour en tirer le meilleur parti."

Après avoir posé ce *si* dubitatif, notre confrère s'empresse de donner les raisons qui de l'hypothèse présentée font une affirmation pure et simple. Selon lui, il n'y a aucun moyen d'échapper au régime imposé par la législation congressionnelle. La partie républicaine ne repellera pas ces faits, si, comme il va être représenté par l'admission des représentants et des sénateurs radicaux du Sud, il est probable sinon certain qu'il conservera la majorité assez longtemps dans le Congrès pour empêcher tout rapport utile des lois de reconstruction. L'élection d'un Président et d'une Chambre démocrates ne changerait rien à ce résultat, car le Sénat restera radical pendant au moins quatre ans. Il n'y a, non plus, rien à attendre de la Cour Suprême qui est impuissante à porter remède à l'oppression sous laquelle gémissent les Etats du Sud.

Le *Crescent* va plus loin encore. Supposant que d'ici à quelque temps, les démocrates aient pour eux le Président et la majorité du Congrès, il nie que l'état de chose établi au Sud puisse être changé par l'intervention du pouvoir fédéral. Les Constitutions ne pourront être changées que par les Etats eux-mêmes suivant les formes qu'elles auront prescrites. Les Etats une fois admis dans l'Union avec leurs Constitutions radicales, la doctrine démocratique interdit au Congrès d'intervenir.

La perspective tracée par notre confrère n'est pas rassurante, mais on doit lui savoir gré d'avoir fait toucher du doigt les conséquences pratiques de régime actuel. Le Sud s'est trop longtemps bercé à tourner le dos au courant qui l'entraînait, sans se rendre compte du chemin qu'on lui faisait parcourir. Il importe que la situation soit étudiée à fond, sous toutes ses faces, et qu'une résolution soit prise en pleine connaissance de cause.

Nous ne nommes pas, pour notre compte, préparé, comme notre confrère, à accepter comme un fait accompli et irrévocable l'établissement du régime africano-radical, car, si cela était, nous nous demanderions quelle serait l'utilité de la lutte, disputer les emplois aux radicaux serait un objet de bien mince valeur, et on pourrait trouver plus d'avantages à s'en rapporter à la discrétion de Grant et des *carpet baggers* qui, une fois au pouvoir, seraient dirigeâtre à se montrer bons princes si on n'essayait pas de les déposséder. Or, ce n'est pas là la conclusion du *Crescent*, si nous l'avons bien compris. Il veut qu'on accepte les faits accomplis dans toutes leurs conséquences sauf, en se plaçant sur ce terrain, à lutter contre les radicaux avec leurs propres armes.

Avant d'en arriver à cette triste et dernière alternative qui reporterait à un avenir assez éloigné notre affranchissement, nous voudrions être bien convaincu qu'il ne reste au Sud aucune autre ressource. La question, nous n'hésitons pas à le dire, est grave et embarrassante et nous voudrions la voir discuter sous toutes ses aspects par la presse du Sud. La situation est identique dans toute les Etats et une consultation générale sur la marche à suivre après la mise en vigueur des constitutions radicales ne nous paraîtrait pas hors de saison. Il y a longtemps que nous réclamons au Congrès du Sud afin d'avoir une direction politique qui nous a manqué jusqu'ici.

Ce qui nous autorise à croire que le suffrage universel ne doit pas être encore accepté comme un fait accompli et irréfoncable, c'est l'obtination avec laquelle les Etats du Nord l'ont repoussé chez eux. Les Etats du Pacifique qui ne veulent pas plus des Chinois que nous ne voulons des nègres comme égaux politiques, se sont aussi prononcés catégoriquement contre l'idée du suffrage universel sans distinction de race. L'application de cette idée aux Etats du Sud n'a été, comme nous l'avons dit maintes fois, qu'un expédient politique et non le résultat d'une pression de l'opinion publique. A la fin de la guerre, il eût été puéril de réclamer à l'abolition de l'esclavage, parce que la question était résolue et jugée sans résistance. En est-il ainsi du suffrage nègre? Non, évidemment, puisque le Nord lui-même, dont les mandataires nous dictent des lois, manifeste chaque jour sa répugnance à cet égard.

Cependant, les moyens par lesquels nous pourrons échapper au régime de la législation congressionnelle n'apparaissent pas encore d'une façon claire et pratique. On en est réduit à espérer que de l'élection présidentielle il sortira quelque chose. *Something will turn up*, comme disait Micawber, personnage d'un roman de Dickens. Cela ne suffit pas. Aussi, importe-t-il de scruter les éventualités que nous réserve l'avenir afin de ne plus marcher en aveugles. C'est à quoi doivent s'attacher tous les esprits prévoyants.

Le Fouet.—La Chambre des Représentants du Massachusetts avait passé un acte pour l'abolition de la pelle du fouet dans les écoles de cet Etat; mais le Sénat vient de rejeter cet acte et de se prononcer pour le maintien du fouet.

C'est là une mesure bien digne des hypocrites puritains qui ne trouvaient pas assez d'exclamations pour exprimer leur indignation contre les châtiments corporels appliqués au nègre. Il doit y avoir au Massachusetts une société protectrice des animaux!

Mort de M. Develle.—Nous avons à déplorer la perte d'un excellent artiste qui laissera parmi nous des souvenirs durables, autant par ses œuvres marquées au cachet d'un talent correct et consciencieux que par les qualités d'un caractère égal et bienveillant qui l'ont fait aimer de tous ceux qui l'ont connu. M. Louis Dominique Grandjean Develle est mort avant-hier, 22 juin, chez son gendre, M. Michel. Il avait été pendant trente neuf ans peintre décorateur de notre théâtre lyrique et plusieurs générations avaient pu admirer soit au théâtre d'Orléans, soit au nouvel Opéra les nombreuses productions dues à son pinceau. Les dernières ont été les décors de *Faust* et de l'*Africaine*. M. Develle avait travaillé également aux autres théâtres de notre ville, et il est l'auteur des peintures murales qu'on peut voir dans la batisse située rue de la Commune et primitivement destinée à la Bourse des Négociants.

L'année dernière, vers la même époque Mme Develle, la compagne du défunt, était morte également à Mandeville, peu de temps après son installation à cette campagne. M. Develle a succombé dans les mêmes circonstances sans qu'on eût constaté chez lui d'autre symptôme de maladie qu'un peu d'affaissement moral. Il était âgé de 69 ans, et jusqu'à sa fin il avait conservé sa santé et son activité. Ses obsèques auront lieu ce matin à dix heures. Le corps a été ramené en ville à la résidence de M. Michel, gendre du défunt, rue St. Claude No 195.

Les Français émigrants.

Les statistiques indiquent tous les ans le nombre d'*émigrants* partis de nos différents ports pour diverses contrées qui attirent plus ou moins les oeuvres de notre vieille Europe. Marseille expédie de préférence vers l'Algérie, Bordeaux pour les rives de la Plata, et le Hâvre à le monopole des Etats-Unis; mais, indépendamment de ces ports qui ont pour lot, composé plus partiulièrement d'émigrants de race allemande, dans cette dernière direction, qui abandonnent leur pays continent en masses nombreuses et compactes, il y a des courants, à peine sensibles, qui, à différentes époques, entraînent loin de notre pays, les uns à l'ouest, d'autres au sud ou à l'est, quelques volontaires allant chercher fortune, quoique le temps des boucaniers et des fondateurs de colonies nouvelles soit bien loin.

Dans nos longues pérégrinations sur tous les points du globe, nous avons rencontré des Français, plus ou moins nombreux, ayant plus ou moins réussi, mais tous, au contraire des autres nations, ayant conservé cet esprit de retour, l'amour de la patrie, l'espoir de revoir la France, le désir au moins d'y revenir, comme le lieu où il faut vivre et pour mourir. Nous avons vu dans l'ouest des Etats-Unis des villages allemands, construits exactement sur le modèle de ceux que leurs habitants avaient laissés sur la rive droite du Rhin, avec le même nom, la même forme dans les édifices, jusqu'au front les mêmes inscriptions bibliques, le lot initiale pour chaque habitation, et jusqu'à que là-bas il n'y ait pas de neige, le jardin derrière la maison planté des mêmes arbres, des mêmes légumes; les voisins ont retrouvé les mêmes voisins; le pasteur monte à la même chaire, prononce chaque dimanche le même sermon allemand, devant le même auditoire, revêtu des mêmes costumes nationaux; les champs environnants viennent, comme aux bords du Rhin, aboutir à un beau fleuve et produisent les mêmes récoltes; la vigne elle même, que l'on prétendait antipathique au sol américain, y produit d'excellents raisins, qui donnent déjà des vins estimés, dont la quantité et la qualité ne peuvent que s'accroître.

Mais ce n'est point là que l'on rencontre nos compatriotes. Ceux là, d'Allemands deviendront bientôt Américains, dans le genre de Lafaudale, tandis que nos Français restent toujours Français, conservant, dans quelque pays, dans quelque position qu'ils se trouvent, toutes les qualités de nos nationaux, bonnes et mauvaises.

Dans toutes les grandes villes de l'Amérique on compte les Français par milliers, mais peu se font naturaliser; dans Philadelphie, le plus ancien de notre nation font exception, nulle part ils ne forment des agglomérations; hormis dans les villes du littoral, on ne rencontre qu'un très faible nombre de nos compatriotes exerçant diverses industries, puis les professions libérales ne comptent en certaine quantité, des ingénieurs, des architectes, des médecins, des artistes, tous bon-rablement connus.

Les exceptions sont rares, et nous passerons sous silence quelques aventuriers qui vont chercher au loin, *à tout prix, des moyens d'existence*, et qui ne font que confirmer la règle: ceux-là, on les trouve surtout dans les pays déchirés par les troublements révolutionnaires, au Pérou, au Mexique, etc., servant toutes les rancunes et toutes les ambitions, sorte fruits des décors de *Faust* et de l'*Africaine*. Ils deviennent ingénieurs, docteurs en toutes sciences, s'affublent de titres volés, et souvent ceint orner leur boutonnière du ruban de la Légion d'Honneur, qu'ils ne jamais en ont de commun avec eux. C'est la lèpre de nos émigrants, et l'on devrait édicter des lois spéciales internationales, pour la répression de ces forbaires et la punition exemplaire de ces charlatans, larrons d'honneur français!

Heureux de nos compatriotes ont réussi dans les régions marcantiles et ont rapporté de belles fortunes gagnées honorablement, qui ont continué chez nous la tradition des oncles d'Amérique—Ils ont, dans les environs de Saint Louis, l'un des plus riches propriétaires est un Fouey, fils du département de l'Ain, qui s'expatria, dans le temps, sans autre pécuille que son diplôme d'avocat, bien inférieur à celui de la principe il fut obligé, pour vivre, de se faire simple berger, gardant un troupeau de moutons contre les déprédations des naturels et des bêtes sauvages; son esprit d'ordre et d'économie l'ont amené à devenir propriétaire, non seulement du troupeau qu'il gardait d'abord, mais de beaucoup d'autre. Il est aujourd'hui maître d'une plaine de sa Bresse chérie, et en laisant des millions à un fils qu'il est d'une franchise et d'une loyauté rares, il est sur que d'un côté, il est dans la